



# La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| G. DEHERME . . . . .  | <i>La Porte étroite.</i>                               |
| LUCIEN MOMENHEIM. . . | <i>Représentation proportionnelle et métaphysique.</i> |
| EDMOND THIAUDIÈRE. .  | <i>L'Immortalité.</i>                                  |
| PAR TOUS. . . . .     | <i>Revue des Opinions, des Faits et des Idées.</i>     |
| EDMOND THIAUDIÈRE. .  | } <i>Les Livres qui font penser.</i>                   |
| G. DEHERME. . . . .   |  |

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

7, rue Cornaille, 7

LA

# Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

---

**ABONNEMENT** : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant  
la Rédaction et l'Administration à*

**M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)**

---

## A NOS ABONNÉS

— — — — —

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

---

### L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'*Union Coopérative* des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'**Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

*Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.*

*Etranger, 6 fr.*

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

---

### LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Directeur : **A. GALLOIS**

---

*Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour*





# La Coopération des idées

## La Porte Étroite <sup>(1)</sup>

Voici un « roman » qui est bien près d'être un chef-d'œuvre (2). L'auteur, M. André Gide, qui est un écrivain délicat, y a mis tous ses soins. Il ne lui a manqué que de s'appliquer à un sujet moins exceptionnel. Colette Baudoche nous remue dans nos profondeurs ; Alissa Bucolin n'intéresse que notre intelligence pour un cas morbide.

Nous ne nous enthousiasmons que pour ce qui nous tient tout entier, et surtout par le cœur. Ainsi, toute notre sensibilité participe aux émotions de la petite Colette, parce qu'il ne s'agit que de ce qui nous anime, de ce qui est humain, et nous triomphons de son triomphe ; Alissa nous reste étrangère, et nous sentons bien qu'il nous le faut vouloir. Nous n'avons que de la pitié pour ses angoisses et son agonie, nous ne les ressentons point. Cet arrachement nous paraît inéluctable comme une loi. Oui, pour que nous vivions, il faut qu'elle meure.

(1) Cet article a paru dans le numéro d'octobre dernier de *La Correspondance mensuelle* de l'« Union pour la Vérité ».

(2) *La Porte étroite* est le dernier roman de M. André Gide. Il a paru en 1909 dans *la Nouvelle Revue française* et ensuite en un volume édité par la Société du *Mercur de France*.

Avec des moyens différents, plus de sobriété et plus de maîtrise, M. André Gide a traité le même sujet que M. Émile Baumann dans *l'Immolé*. Celui-ci est catholique, et celui-là protestant. Le dénouement le marque bien : Alissa se laisse mourir, Daniel Rogère se fait moine. Le protestantisme, qui défend moins contre le mysticisme, n'a pas su l'utiliser. C'est une des supériorités que le catholicisme a sur lui. Ces deux auteurs sont d'ailleurs bien de leur temps positif en ne nous laissant pas ignorer que Daniel et Alissa ont une ascendance tarée de névroses.

\*  
\* \*

Jérôme et Alissa sont cousins. Ils s'aiment de toujours. Enfants, ils ont entendu leur oncle, le pasteur, prêcher sur ce thème : *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car la porte large et le chemin spacieux mènent à la perdition, et nombreux sont ceux qui y passent; mais étroite est la porte et resserrée la voie qui conduisent à la vie, et il en est peu qui les trouvent* (LUC, XIII, 24). Dans leur puérule ferveur, Jérôme et Alissa se sont dit qu'ils seront de ceux-là qui trouvent la porte étroite. Pour que le cœur ait toujours quelque chaleur, il faut que, dans notre adolescence, une telle flamme nous ait embrasés.

Jérôme ne se satisfait donc à rien qui ne lui coûte quelque effort. Un tel propos, s'il se poursuit dans le bon sens, ne peut que fortifier. « Je quêtai de l'avenir, dit-il, non tant le bonheur que l'effort infini pour l'atteindre, et déjà confondais bonheur et vertu. » A l'ordinaire, — et il en sera ainsi pour Jérôme, — les réalités contiennent cette exaltation dans les limites congruentes. Si nous les dépassons, elles



nous ramènent brutalement à la mesure. Elles nous apprennent durement à ne pas sacrifier le but aux moyens.

Ce n'est pas la largeur de la porte qui compte, c'est sur quoi elle ouvre. Si la porte la plus étroite est celle du vide, ce n'est pas par là que nous devons chercher à passer. Les théologues nous disent : il y a le Ciel. Je veux bien. Mais Dieu a voulu la terre, et qu'on la laboure. Voilà ce dont nous sommes certains.

L'ascétisme est un exercice du caractère qui nous entraîne bien. Mais il a une fin. S'il n'est qu'un jeu d'orgueil, il est absurde, et nocif parfois.

L'effort ne doit pas être fui ; mais il ne doit être accompli que pour des résultats humains. Il le sera en proportion de son efficacité. Rien de plus sot qu'un poète qui s'extasie devant des mots qui ne signifient rien, ou un ministre qui s'admire de s'agiter dans l'incohérence. Certes, les résultats ne peuvent être évalués toujours, et pesés à la balance du marchand. Il est des actes qui d'abord semblent stériles, voire onéreux et nuisibles, et qui vraiment enrichissent notre être. Mais s'enrichir, c'est se dépenser dans la vie, et non point thésauriser pour la mort. Ce n'est point pour mourir qu'il nous faut tendre à devenir plus forts et meilleurs ; mais pour vivre toujours plus, et pour les autres. Le bon sens populaire, qui donne les meilleures leçons de philosophie, n'a pas été indulgent pour le gilet de M. Chauchard.

Un mystique, s'il n'a le génie de la carmélite d'Avila, que l'Église catholique seule, et dans sa toute-puissance, a pu susciter, ne voit que soi-même dans le monde. Et l'on sait quel en est le terme proche. Le suicide est une manifestation d'égotisme. « Les souf-

frances seules peuvent désormais me rendre la vie supportable, écrit sainte Thérèse. Souffrir, voilà où tendent mes vœux les plus chers. Que de fois, du plus intime de mon âme, j'élève ce cri vers Dieu : Seigneur, ou souffrir ou mourir, c'est la seule chose que je vous demande. » Le mépris de la vie réelle, c'est l'oubli des autres. On ne vit vraiment que pour autrui, même le plus sec des arrivistes, dans la mesure où il vit ; car rien ne vaut que ce qui se continue, ce qui nous dépasse en dimension et en durée, et donc la Famille, la Patrie, l'Humanité.

Un mystique s'en détache. Il dit : pour se rapprocher de Dieu ; mais qui ne voit, alors, que Dieu, si ce n'est la catégorie de l'idéal humain, c'est soi-même.

Voilà le plus gros déchet du théologisme. Il ne peut l'éviter. L'absolu ne joue que par l'absolu. Pour qu'il y ait chez la plupart des hommes l'acceptation habituelle du devoir pénible, il faut que quelques-uns aient la folie du martyr et crient la volupté de souffrir. Et cela était surtout nécessaire, il y a quinze siècles, pour les rudes barbares que le christianisme avait à civiliser.

\*  
\*  
\*

Alissa est fille d'une mère créole, hystérique, qui a déserté le foyer, abandonné son mari et ses trois enfants, pour se livrer au dévergondage. Avec une grande délicatesse de touche, M. André Gide nous indique, çà et là, l'hérédité fâcheuse.

Une imagination tumultueuse et un sang trop ardent, le mysticisme les peut forcer à ne corroder que leur enveloppe, à ne nuire qu'à celui qui les possède.



Mais il n'y a que la forte discipline de l'Eglise catholique qui en ait pu faire parfois ce génie moral qu'est le saint.

On ne peut, non plus, les canaliser par l'amour. Trop absorbé à cultiver la pureté chez les femmes, le christianisme, par réaction au paganisme, a négligé la tendresse.

Alissa ne peut aimer. Elle ne peut vivre. Sans doute, elle prononce ces mots : amour et vie ; mais elle ne les réalise point au dehors. Pour elle, ce n'est pas la vie qui rapproche, c'est la mort, et il faut que la vie soit le grand effort pour l'atteindre. Tout ce que les hommes ont été, tout ce qu'ils sont et seront, cela ne saurait compter pour le mystique. Il n'y a que lui. Pressez-le : Il y a Dieu ; mais il ne vise à rien moins qu'à s'égaliser à Dieu, à être Dieu même, par une perfection surhumaine. Nietzsche, avec son surhomme, est de l'espèce athée, — plus absurde encore. L'héroïne de *Nietzschéenne*, Jocelyne Monestier, se perd comme Alissa.

Lorsque celle-ci croit se sacrifier à sa sœur Juliette qui aime aussi Jérôme, elle ne veut que se dégager de l'amour. Juliette aime vraiment, et pourtant elle renonce à son rêve — non sans déchirements, certes — pour épouser quelque brave homme. C'est que l'essentiel pour une femme est d'aimer, de fonder un foyer.

Ici, dans le journal intime d'Alissa, l'âme trop tourmentée de son moi se découvre :

Pourquoi me mentirais-je à moi-même ? C'est par un raisonnement que je me réjouis du bonheur de Juliette. Ce bonheur que j'ai tant souhaité, jusqu'à lui offrir de lui sacrifier mon bonheur, je souffre de le voir obtenu sans peine, et différent de ce qu'elle et moi nous imaginions

qu'il dût être. Que cela est compliqué ! Si... je discerne bien qu'un affreux retour d'égoïsme s'offense de ce qu'elle ait trouvé son bonheur ailleurs que dans mon sacrifice — qu'elle n'ait pas eu besoin de mon sacrifice pour être heureuse. Et je me demande à présent, à sentir quelle inquiétude me cause le silence de Jérôme : ce sacrifice était-il réellement consommé dans mon cœur ? Je suis comme humiliée que Dieu ne l'exige plus de moi. N'en étais-je donc point capable ?

Et encore :

Juliette est heureuse ; elle le dit, le paraît ; je n'ai pas le droit, pas de raison d'en douter. D'où me vient à présent, auprès d'elle, ce sentiment d'insatisfaction, de malaise ? — Peut-être à sentir cette félicité si pratique, si facilement obtenue, si parfaitement « sur mesure » qu'il semble qu'elle enserme l'âme et l'étouffe... Et je me demande à présent si c'est bien le bonheur que je souhaite, ou plutôt l'acheminement vers le bonheur. O Seigneur ? gardez-moi d'un bonheur que je pourrais trop vite atteindre ? Enseignez-moi à différer, à reculer jusqu'à Vous mon bonheur.

Ce n'est pas sans grandeur. Mais il y a des sommets que la glace recouvre éternellement. De même, il y a des cimes d'orgueil. C'est dans la plaine, où sont les hommes, que les épis lèvent, mûrissent et se moissonnent pour le pain de tous.

Le mystique se caractérise encore par l'instabilité, l'impuissance à se fixer, en somme l'indiscipline. Il est anticlérical, c'est-à-dire contre toute règle et toute autorité humaines. Quant à celles de Dieu, elles ne lui sont pas gênantes, puisqu'il s'en fait une idée à sa convenance. C'est l'incorrigible hérétique.

Si bienheureux qu'il soit, reconnaît Alissa, je ne puis souhaiter un état sans progrès. Je me figure la joie céleste,



non comme une confusion en Dieu, mais comme un rapprochement infini, continu...

La perfection qu'elle se propose d'atteindre est pourtant immuable. Le néant aussi. Le progrès implique la continuité humaine, plus encore que la solidarité. C'est une idée positive. Une nature désolidarisée ne la peut entendre clairement.

Elle a voulu se persuader que c'est pour Jérôme qu'elle tend à la perfection : elle ne tarde pas à s'apercevoir que cette perfection ne peut être atteinte que sans lui. Elle n'est que pour elle.

Combien heureuse, écrit-elle, doit être l'âme pour qui vertu se confondrait avec amour ! Parfois, je doute s'il est d'autre vertu que d'aimer, d'aimer le plus possible et toujours plus... Mais certains jours, hélas ! la vertu ne m'apparaît plus que comme une résistance à l'amour.

Alissa n'aime qu'en pensée, et son amour reste en elle. « Son » Jérôme n'est pas celui qui existe et qui exigerait qu'elle s'oubliât, c'est celui de son rêve, qui est elle-même. Le Dieu du mystique est celui qu'il se fait et qui n'est que pour soi, par soi, qui est soi-même.

Ah ! que ce qu'on appelle *bonheur*, dit-elle, est chose peu étrangère à l'âme et que les éléments qui semblent le composer du dehors importent peu !

Rien ne lui importe donc plus des choses et des êtres extérieurs, pas même son ami.

Elle l'attend pourtant, du moins elle croit l'attendre. Au fond, elle appréhende son retour. C'est un autre. Elle ne sait se donner qu'à soi. Ce fiancé réel, c'est un intrus. Aussi sont-ils gênés de se revoir. Ils se quittent. Ils s'écrivent. Les lettres d'Alissa sont belles et

passionnées, car c'est à « son » Jérôme qu'elle les adresse.

\*  
\*\*

La porte trop étroite s'ouvre sur le vide. Ce n'est plus le devoir pour vivre, l'effort pour accroître ses propres puissances de vivre, la vie n'a d'autre fin que la sainteté.

Mais, mon ami, écrit-elle à Jérôme, la sainteté n'est pas un choix : c'est une obligation. Si tu es celui que j'ai cru, toi non plus, tu ne pourras plus t'y soustraire.

Ils se revoient encore. Mais elle s'est figée. Une toilette austère la vieillit. Elle n'a le souci de plaire qu'à elle-même. Elle ne prononce plus, sans accent, que des paroles banales ou pieuses. Plus de bibliothèque ni de piano : l'art et la pensée sont trop humains. Elle s'absorbe dans de grossiers travaux d'aiguille « pour les pauvres ». Dans sa douleur, il lui crie : « Alissa, pourquoi t'arracher les ailes ! »

Cependant, dans son journal intime, elle s'exprime ainsi :

Hélas ! Je ne le comprends que trop bien à présent : entre Dieu et lui, il n'est pas d'autres obstacles que moi-même. Si peut-être, comme il me le dit, son amour pour moi l'inclina vers Dieu tout d'abord, à présent cet amour l'empêche ; il s'attarde à moi, me préfère, et je deviens l'idole qui le retient de s'avancer plus avant dans la vertu. Il faut que l'un de nous deux y parvienne, et désespérant de surmonter dans mon lâche cœur mon amour, permettez-moi, mon Dieu, accordez-moi la force de lui apprendre à ne m'aimer plus : de manière qu'au prix des miens, je vous apporte ses mérites infiniment préférables... et si mon âme aujourd'hui sanglote de le perdre, n'est-ce pas pour que, plus tard, en Vous je le retrouve... Dites, ô



mon Dieu ! quelle âme vous mérita jamais davantage ? N'est-il pas né pour mieux que pour m'aimer ? Et l'aimerais-je autant s'il devait s'arrêter à moi-même ? Combien se rétrécit dans le bonheur tout ce qui pourrait être héroïque !...

Mais c'est trop se donner à l'autre. La porte étroite n'est même pas pour deux.

Seigneur ! implore-t-elle, nous avancer vers Vous, Jérôme et moi, l'un avec l'autre, l'un par l'autre ; marcher tout le long de la vie comme deux pèlerins dont l'un parfois dise à l'autre : « Appuie-toi sur moi, frère, si tu es las, » et dont l'autre réponde : « Il me suffit de te sentir près de moi... » Mais non ! la route que vous nous enseignez, Seigneur, est une route étroite — étroite à n'y pouvoir marcher deux de front.

Son père décédé, Alissa est seule, et elle n'a plus aucun prétexte pour différer le mariage. Jérôme vient le lui dire :

Il est temps encore, Alissa.

— Non, mon ami, il n'est plus temps. Il n'a plus été temps du jour où, par amour, nous avons entrevu l'un pour l'autre mieux que l'amour. Grâce à vous, mon ami, mon rêve était monté si haut que tout contentement humain l'eût fait déchoir. J'ai souvent réfléchi à ce qu'eût été notre vie l'un avec l'autre ; dès qu'il n'eût plus été parfait, je n'aurais plus pu supporter... notre amour.

Quoi de mieux que l'amour ? Ce ne peut être que la mort. Alissa n'a plus qu'à se laisser mourir. Ce ne sera point sans débats.

De quel prix, se demandera-t-elle, peut être une vertu que mon cœur tout entier renie ?

Mais elle est trop enfoncée dans l'unique contemplation orgueilleuse de son moi pour se pouvoir reprendre, et se replacer humblement, sagement, dans

le courant humain. Elle ne réagit plus. C'est la fin. Le sacrifice est consommé, — le sacrifice splendidement vain.

Dieu jaloux, qui m'avez dépossédée, emparez-vous donc de mon cœur. Toute chaleur désormais l'abandonne et rien ne l'intéressera plus. Aidez-moi donc à triompher de ce triste restant de moi-même. Cette maison, ce jardin encouragent intolérablement mon amour. Je veux fuir en un lieu où je ne verrai plus que Vous.

Elle s'en va donc achever ses brefs et tristes jours à Paris, seule, misérablement, avec son délire, — et sa Bible pour l'alimenter jusqu'à la fin.

Je n'ai pris avec moi que la Bible, écrit-elle; mais aujourd'hui, plus haut que les paroles qui j'y lis, résonne en moi ce sanglot éperdu de Pascal : « Tout ce qui n'est pas Dieu ne peut pas remplir mon attente. » O trop humaine joie que mon cœur imprudent souhaitait... Est-ce pour obtenir ce cri, Seigneur ! que vous m'avez désespérée ?

Les dernières lignes du journal d'Alissa sont belles comme l'orage qui dévaste. Elle est seule en face de Dieu, c'est-à-dire épouvantablement seule :

Je ne veux plus Vous marchander mon cœur...

Je crie à Vous jusqu'à mourir...

Jérôme, je voudrais t'enseigner la joie parfaite...

O Seigneur ! puissé-je attendre jusqu'au bout sans blasphémer...

Je voudrais mourir à présent, vite, avant d'avoir compris de nouveau que je suis seule...

Ici, on pense à la modestie touchante de Colette Baudoche. On est avec cette jeune Lorraine dans la



cathédrale de Metz, pour « faire mémoire aux soldats français », quand elle « subit en pleurant toutes les puissances de cette solennité ». On l'applaudit d'obéir si courageusement à ses morts. Elle nous exalte.

Au contraire, avec cette misérable Alissa, on s'attriste, et de ne pouvoir comprendre. Certes, on est ému, mais d'une pitié qui ne communique pas.

*La Porte étroite* n'est donc et ne peut être qu'une très belle étude qu'il faut lire. Elle paraît à son heure, au moment même où le besoin religieux se fait sentir, de toutes parts, en France, où tant d'âmes désemparées aspirent ardemment à ce qui les peut rallier et relier. M. André Gide nous indique bien le défaut principal du théologisme, et ce n'est pas, malgré un préjugé trop répandu et entretenu, le cléricisme. N'est-ce point au contraire l'organisation spirituelle qui, dans l'Église catholique, a le mieux contenu et réprimé, quand elle n'a pu l'utiliser, le mysticisme ?

Sans doute, si le subjectivisme mystique mène à toutes les vésanies et au suicide, l'objectivisme empirique nous conduit aussi directement à l'idiotisme, comme le fait remarquer Auguste Comte, « en comprimant la spontanéité mentale sous prétexte de réalité ». Mais entre le scientisme imbécile et le mysticisme divagueur, « écueils permanents de la raison humaine », il y a la plus parfaite des synthèses, la plus compréhensive et la plus complète des religions : le positivisme.

Je ne soutiendrai point que cette doctrine, qui harmonise nos idées, nos sentiments et nos actes, pour les faire converger et concourir à la même fin d'Humanité, est la Vérité que cherchent en vain tant d'âmes inquiètes ; mais je puis affirmer, de par

ma propre expérience, qu'il n'y a point, avec le catholicisme, d'assise plus solide pour penser comme pour agir et aimer, — c'est-à-dire pour vivre socialement. Car enfin, il nous faut reconnaître, avec l'immortel fondateur du positivisme, que « ni l'homme, ni l'espèce humaine ne sont destinés à consumer leur vie dans une activité stérilement raisonneuse, en dissertant continuellement sur la conduite qu'ils doivent tenir ».

G. DEHERME.

---

## Représentation proportionnelle et Métaphysique

---

Une active campagne est menée en ce moment pour la modification du mode électoral. Sans vouloir scruter les raisons politiques et les dessous électoraux qui mettent cette réforme au premier plan de l'actualité, on peut examiner, avec profit, de quelle mentalité sont doués ceux qui la préconisent.

Il n'est pas douteux, qu'à tous les points de vue, l'esprit métaphysique les domine et que les solutions qu'ils proposent en présentent à un haut degré le caractère. Leur point de départ est que le suffrage universel représente une réalité scientifique. Chaque électeur est supposé compétent dans les questions les plus hautes, les plus complexes et les plus difficiles de la politique et de la sociologie, et les divergences sont réglées par une question de nombre qui vient trancher souverainement et décider des solutions à faire prévaloir. Ces



deux erreurs s'ajoutent, se complètent; il s'agit maintenant de les perfectionner par un procédé mathématique auquel on prétend soumettre tout un ordre de considérations qui, par leur nature, devraient l'exclure irrévocablement.

Pendant, il ne saurait être question, aujourd'hui, après un demi-siècle passé de pratique du suffrage universel, de le rejeter définitivement comme un instrument défectueux. Il y a, en lui, une efficacité certaine qui s'affirme par des résultats éminents; mais il faut distinguer entre les apparences extérieures et le processus profond qui l'anime.

Si l'on s'en tenait à la doctrine énoncée couramment, tous les programmes électoraux, les professions de foi et même les déclarations gouvernementales, où l'absurdité du principe est relevée et renforcée par toutes les ressources de la pire déclamation, qui fait de l'élection la base même de la démocratie, il n'y aurait qu'à hausser les épaules et à passer.

L'évolution des sociétés, les nécessités politiques et sociales, les événements considérés non dans leur détail immédiat, mais dans leur ensemble continu et prolongé sont le résultat de lois certaines que l'électeur ignore et qui ne résultent pas de la qualité de son bulletin de vote. Ce n'est pas lui qui les détermine, mais il a le pouvoir de s'y soumettre ou de ne pas les contrarier arbitrairement. C'est cette consécration que lui demandent et qu'obtiennent les hommes d'État qui ont sur les événements un pouvoir modificateur pour hâter ou retarder une évolution inévitable, et il n'est pas indifférent d'obtenir, à cet égard, l'assentiment même inconscient de la masse du peuple à tous ses degrés.

Comment donc concilier ce qu'il y a de positif et



de réel dans l'action gouvernementale avec le procédé tout à fait subjectif sur lequel elle s'appuie? C'est ici qu'intervient une considération philosophique tout à fait ignorée et sur laquelle le positivisme a fait une lumière complète, quoique encore mal répandue. Il s'agit de la *théorie subjective des nombres*, complétée par la distinction entre l'*implicite* et l'*explicite*, qui pourra nous donner la clef de phénomènes encore mal connus et mal étudiés.

La hiérarchie des sciences, constituée par Auguste Comte, a pour but de ranger tous les phénomènes connus en sept grandes catégories, d'après le degré de simplicité croissante et de généralité décroissante qu'ils présentent.

Pour les besoins de notre démonstration, nous n'avons qu'à considérer la première science, la mathématique, et la dernière, la sociologie et son application pratique, la politique, la première étudiant les phénomènes les plus simples et les plus généraux, la dernière, les plus compliqués et les plus particuliers.

Toutes les sciences réagissent les unes sur les autres, d'après l'ordre qu'elles occupent dans l'échelle hiérarchique, parce qu'à mesure qu'on s'élève d'un degré, la science nouvellement considérée incorpore, outre ses lois propres, les lois des sciences précédentes. Il y aura donc une influence certaine de la mathématique sur la sociologie, mais qui ne s'exercera qu'à travers les sciences intermédiaires (*cosmologie et biologie*).

La conclusion philosophique qui résulte de la considération des sciences ainsi groupées est que les lois des phénomènes sont mieux connues et plus précises pour les sciences inférieures et moins facilement dé-



terminables et plus vagues pour les sciences supérieures.

La tendance de l'esprit humain en présence des difficultés que lui offrent les phénomènes les plus complexes est de les soumettre aux lois des phénomènes qui le sont moins, pour obtenir la précision qui leur manque. C'est en quoi consiste le matérialisme ou absorption des sciences supérieures par les inférieures. Rien d'étonnant à ce que la politique appelle à son secours la mathématique ; mais ce qu'elle gagnera en précision apparente ne sera obtenu qu'en altérant sa réalité propre, puisqu'elle substituera à ses lois propres et mal connues d'autres lois très connues, mais régissant un domaine différent.

Il semble donc qu'on devrait rejeter toute intrusion directe de la mathématique en politique, puisqu'on réglerait des phénomènes de sociologie par des lois qui ne s'y appliquent qu'après une répercussion très lointaine. Cependant, d'après Aug. Comte, on peut y avoir directement recours, pour obtenir une solution pratique, si l'on n'y voit qu'un règlement extérieur de difficultés autrement insurmontables, sans renoncer à les aplanir par des moyens réellement appropriés.

En fait, dans la vie courante, lorsqu'une résolution doit être prise instantanément, sans que les vrais moyens de décider se présentent à notre esprit, nous avons une tendance à nous en rapporter provisoirement à une loi numérique qui ne nous trompe pas, si nous en corrigeons le résultat implicitement, par notre bon sens spontané, à défaut de raisons entièrement explicites. — Les exemples de cette façon de procéder sont nombreux : le choix du plus âgé comme président et du plus jeune comme secrétaire, dans une réunion dont les membres ne se connais-



sent pas encore ; la loi d'ainesse dans l'ancien régime ou de primogéniture dans les successions royales ; la fixation des heures de repas qui introduit la régularité dans les habitudes, la loi de l'intérêt proportionnel au montant du capital et au temps pendant lequel il est placé, etc., etc.

L'application rigoureuse de ces lois numériques conduirait évidemment à des résultats absurdes comme ceux que l'on a signalés relativement à la pérennité de l'intérêt, qui permettrait d'accumuler en une seule main, avec le temps nécessaire, et par le simple jeu de la productivité indéfinie du capital, toutes les richesses de la terre. — Mais, en pratique, la loi ne s'applique que dans une mesure restreinte où elle reste sans inconvénients.

Il se fait donc, aux lois numériques, des corrections dues à l'expérience acquise relative aux phénomènes en jeu, de telle sorte que les avantages des considérations de nombres, au point de vue de la pratique immédiate, s'ajoutent à ceux des véritables considérations (seulement implicites) qui règlent la pratique lointaine.

Mais ce serait prendre la proie pour l'ombre que de transporter l'efficacité réelle à ce qui ne règle que provisoirement la marche du phénomène.

Il faut ajouter, de plus, que les opérations mathématiques auxquelles on a recours doivent être les plus simples possibles, comme dans le cas du principe majoritaire appliqué aux élections.

En réalité, la volonté de l'électeur subit avant de s'exprimer des transformations sans nombre. Il n'est pas libre du choix des candidats, réglé par les comités électoraux ; il ne dépend pas de lui de résider en un lieu plutôt qu'en un autre ; le nombre des électeurs,



votants et abstentionnistes modifient les résultats. A la Chambre, le député subit l'influence des groupes, d'un orateur entraînant ; la question de cabinet bien posée à propos le fait hésiter sur le vote à émettre ; le nombre des membres présents a une répercussion sur le sort de la loi ; il obéit à une pression momentanée de l'opinion publique ; il est sensible aux faveurs ministérielles. — Enfin, la confirmation des lois par le Sénat, élu par un tout autre mode de votation, vient enfin renverser toutes ses combinaisons, etc.

On pourrait donc, sans paradoxe, prétendre que le mode de votation est indifférent puisque le nombre ne règle que le côté pour ainsi dire formel du phénomène politique.

L'aberration de la représentation proportionnelle consiste à introduire un nombre qui n'influe en rien sur le phénomène politique de nouvelles corrections de nombre, sous le prétexte de le rectifier, tandis que ce que l'on peut opposer aux considérations de nombre envisagées exclusivement, ce sont des considérations politiques non formulées (à l'état implicite, mais réel) qui viennent restituer au phénomène politique son véritable caractère.

Il n'est pas douteux que tout mode électoral a ses avantages et ses inconvénients et que le scrutin d'arrondissement n'est pas parfait ; cherchons à le perfectionner, soit par un élargissement de la circonscription électorale soumise à une péréquation préalable, soit par des mesures de décentralisation qui lui enlèvent son caractère nocif. Les moyens ne manquent pas ; mais ne touchons pas à ce qui justifie, dans une faible mesure, l'introduction des considérations numériques dans la politique, c'est-à-dire leur



extrême simplicité qui permet de donner aux coefficients pratiques de correction tout le jeu et l'amplitude convenable.

Ajoutons qu'il est peu probable qu'en fait, avec le nouveau mode de scrutin préconisé, la proportion des partis au Parlement soit sensiblement modifiée. Le système compliqué de la représentation proportionnelle ne permet, à cet égard, aucune prévision réelle ; encore pourrait-il réserver de regrettables surprises, puisque aucune expérience préalable en France n'a pu donner de réelles indications à cet égard.

LUCIEN MOMENHEIM.

---

## L'IMMORTALITÉ

---

L'un des plus grands poètes de l'Italie contemporaine, M. Arturo Graf, dont nous avons eu l'occasion de parler ici même, a publié, il y a quelques années, une étude philosophique très forte intitulée : *Per una Fede* (Pour une Foi), dans laquelle son haut spiritualisme s'est évertué à triompher, en dehors de tout dogmatisme religieux, des arguments matérialistes en apparence les plus décisifs. Très préoccupé, comme tous les nobles esprits, de cette question primordiale de la possibilité que l'âme survive au corps, il vient maintenant de donner, sous ce titre *Immortalità*, à la traduction italienne d'un ouvrage de l'américain Chambert-Janni *Notre vie après la mort*, une préface qu'il nous a paru bon de résumer, en traduisant quelques passages pour nos lecteurs.

Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle on crut communément à l'immortalité de l'âme. Fort ébran-



lée par la philosophie légère de cette époque, cette croyance semblait ruinée définitivement par la science, un siècle plus tard. Mais, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, un revirement s'est produit. A la suite de la constatation de certains phénomènes dont ne se doutait pas encore la science, la volonté de vivre et de vivre sans fin nous a ressaisis, parce que c'est seulement cette volonté qui peut nous faire vivre pleinement la présente vie et nous rendre conscient de sa valeur et de sa dignité.

Au surplus, la science n'a nullement réussi à démontrer, quoi qu'on en puisse dire, que l'immortalité de l'âme n'est qu'une illusion, ainsi que le prétend le matérialisme, qui est tout autre chose que la science.

La science ne peut dire ce qu'est la mort, n'ayant pas su dire encore ce qu'est la vie.

Et à propos du matérialisme, un savant très avisé, Thomas Henry Huxley a écrit : « L'assertion matérialiste que dans le monde il n'existe que matière, force et nécessité est aussi hasardée que n'importe quel dogme théologique. » « Assurément, remarque M. Graf, si notre vie psychique n'est pas autre chose qu'une fonction de notre organisme corporel, parler d'immortalité et d'âme est tout à fait absurde. Mais faire cette affirmation est au suprême degré téméraire et antiscientifique, quant tout en voyant bien comment procèdent les fonctions de l'organisme matériel, nous ignorons pourquoi elles se produisent, et qu'elles-mêmes nous suggèrent l'idée d'un principe préexistant, et *préformateur* qui les suscite et les maintient, et qui, préexistant à elles, peut et même doit leur survivre. Dire que l'organisme produit l'énergie qui le fait vivant et lui donne le souffle, c'est presque aussi raisonnable que de dire que la machine à vapeur pro-



duit la chaleur qui la met en mouvement. Les esprits légers et superficiels croient que tout dans l'organisme est clair et manifeste ; les esprits pondérés et profonds ne le croient pas. »

M. Arthuro Graf s'attache ensuite à réfuter par l'absurde ce raisonnement des matérialistes, qui consiste à dire que l'identité du sujet humain est une illusion, sous prétexte que l'organisme corporel est un flux perpétuel, que les molécules composant le même individu sont incessamment éliminées et renouvelées.

Voici quelle est sa conclusion :

« M. Chambert-Janni, dit-il, croit que nous sommes à l'aurore d'une nouvelle ère religieuse et je le crois avec lui. Ceux qui, il y a un quart de siècle, croyaient la religion morte et enterrée et qui écrivaient des livres sur *l'Irréligion de l'Avenir* pourraient être stupéfaits en voyant combien peu d'années ont suffi pour démentir leur prévision. L'esprit religieux nouveau sourd de l'ancien... Il se meut, s'élargit, acquiert sans cesse plus de conscience de soi, se libère de ce qui ne lui est pas nécessaire. Aussi voyons-nous l'esprit religieux nouveau ne plus fuir la science, mais la chercher ; ne plus se cristalliser en dogmes, mais se répandre en inspirations ; ne plus s'imposer à la volonté, mais pénétrer dans les cœurs ; ne plus diviser les hommes, mais vouloir les unir tous sous une loi commune d'amour.

« ... Comment cet esprit religieux pourrait-il se trouver en désaccord avec le christianisme ? Il est amour et le christianisme est amour. Que le christianisme soit cela, qu'il doive être cela et rien d'autre, c'est ce que ne comprennent pas les nombreuses gens qui le combattent, et le combattent (singulière aberration !), au nom de cet unique principe qui en fait la vie,



l'âme, la force. Prêcher fraternité avec justice, et combattre le christianisme signifie retourner contre soi-même les armes et les outrages. Le christianisme renaît et se renouvelle en cessant d'être ce que par sa nature il ne peut être : un monopole... Nous ne sommes pas à la fin du christianisme, nous sommes plutôt, nous sommes encore à ses commencements. Il commence à peine à se débarrasser des innombrables liens dont il est enserré, et à sortir des embûches de toutes sortes dont il fut opprimé. Et de son avenir, nous avons pour sûr garant l'incomparable libéralité de sa doctrine, laquelle est ainsi faite, si nul ne la violente et ne la dénature, qu'elle peut indéfiniment accompagner l'irréfrénable évolution de l'esprit et de la vie. »

Il serait superflu de commenter ces belles paroles dont la vérité apparaît lumineuse à toute âme saine.

EDMOND THIAUDIÈRE.

---

## Revue des Opinions, des Faits et des Idées

---

### LIÉFRA

Liéfra est une colonie coopérative agricole fondée par M. Paul Passy en 1908.

M. Paul Passy est un protestant très pieux et un socialiste très convaincu. Les principes qui régissent la colonie sont donc plus métaphysiques encore que théologiques.

Laissons le fondateur expliquer son œuvre :

« Les colons réunis forment ensemble une société



coopérative à laquelle nous avons donné le nom de *Liéfra* (abrégé de Liberté, Égalité, Fraternité). Cette société est concessionnaire, et sera dans la suite propriétaire, des terres de Fays-Bas et de tout ce qui pourrait être ajouté. Ce droit de propriété est et doit rester collectif ; mais il est en partie délégué aux colons à titre individuel.

« En effet, les terres sont divisées en deux parts. L'une, peu considérable pour l'instant, est destinée à être non seulement possédée, mais exploitée, collectivement : elle comprend les bois, les friches, les pâturages, certains terrains difficiles à lotir, avec des machines agricoles qui sont mises à la disposition des colons contre une faible indemnité. La direction est confiée à un gérant nommé par les colons, et employant la main-d'œuvre de ceux-ci contre une rétribution fixée de gré à gré. Quant aux bénéficiaires, s'il y en a, ils sont répartis en parts égales entre tous les colons, après mise à part de certaines réserves dont il sera question plus loin.

« L'autre partie des terres est répartie en lots, de valeur approximativement égale, attribués aux colons. Ces lots sont réunis en biens de famille, augmentant avec chaque naissance d'enfant, diminuant en cas de décès ou départ. Les concessions sont faites aux colons moyennant quelques conditions très simples, dont la principale est de demeurer habituellement à la colonie ; il y a encore quelques stipulations de morale individuelle et sociale et de bon ordre. Sous réserve de ces conditions, chaque colon peut se regarder comme propriétaire de son lot. Il peut le cultiver ou le laisser en friche, y faire de l'industrie, du commerce ou du sport ; il peut même le louer, soit à la collectivité, soit à un autre colon ; mais il ne peut



pas l'aliéner d'une manière définitive. Les locations même qu'il peut faire sont limitées à 10 ans au maximum ; tous les dix ans, en effet, a lieu une revision des parcelles loties, destinée à rétablir l'égalité de valeur là où elle aurait été troublée (c'est la traduction moderne de la loi du jubilé). En cas de décès, départ ou radiation d'un colon, son lot revient à la communauté, sans indemnité...

« Et maintenant, où en est l'entreprise? — Elle est, je crois, en bonne voie de prospérité. Il y a sur les lieux 18 colons dont 7 enfants. Ils appartiennent à trois familles ; il y a en outre deux jeunes gens et un enfant, en pension dans une des familles. Le lotissement s'est fait en donnant à l'arpent de valeur une étendue moyenne de 3 hectares, ce qui ne paraît pas excessif, vu la nature du sol et surtout sa sécheresse.

« Pour aider les colons à se mettre en train, on leur a partagé, au prorata des têtes, la récolte de la première année (faite collectivement), ainsi qu'un certain nombre de poules et de lapins, et on a remis à chaque famille un cheval et une vache en cheptel. En outre, des logements ont été mis gratuitement à leur disposition.

« Des quatre familles en question, deux seulement habitent Fays-Bas. En effet, nous avons déjà commencé à nous étendre. L'acquisition première était de 64 hectares, ce qui était trop peu ; en outre, nous manquions de logements. Nous avons donc ajouté deux maisons et une quinzaine d'hectares situés au hameau voisin des Fosses. Malheureusement ce bien est composé d'un grand nombre de parcelles détachées, ce qui complique beaucoup le travail. Nous rêvons de réunir ces parcelles par l'achat des terrains intermédiaires, ce qui serait l'occasion de démontrer



pratiquement les avantages de notre régime de propriété, et nous permettrait d'admettre de nouveaux colons ; mais pour l'instant les fonds nous manquent.

« Cependant, la chose essentielle, c'est que nous faisons l'essai *d'un régime social nouveau* ; un régime dans lequel nous essayons de réaliser la justice, non pas d'une manière parfaite sans doute, mais peut-être aussi complètement que le permet l'ambiance capitaliste. Qu'on y croie ou qu'on n'y croie pas, on avouera que l'expérience vaut d'être tentée. Si elle échoue, se sera un sérieux avertissement aux socialistes chrétiens. Si elle réussit, comme j'en ai la conviction, elle sera sans doute répétée ailleurs. »

On ne peut rien contre les lois sociales. Une association qui se donne pour base « l'égalité » et pour but « la justice » ne saurait être viable. Et il en sera de cette expérience comme de toutes celles du même genre : elle ne ramènera pas les incurables rêveurs au bon sens. M. Paul Passy lui-même ne tirera aucun profit de la cruelle déception qui l'attend.

#### LA PAIX ARMÉE

D'après *l'Almanach de la Paix*, en 1897, les dépenses militaires annuelles des sept principales puissances s'établissaient ainsi :

Angleterre.	1.075 millions.	États-Unis.	460 millions.
Russie. . .	918 —	Italie . . .	326 —
France . .	881 —	Japon . . .	285 —
Allemagne	811 —		

L'ensemble des charges pesant sur ces sept nations, pour les armements, s'élevait donc, en 1897, à 4 milliards 756 millions, c'est-à-dire 26 p. 100 de leurs



dépenses totales, et représentaient un impôt de 12 fr. 60 par tête d'habitant.

Que sont devenues ces dépenses au bout de dix ans ?  
Voici les chiffres :

Angleterre.	1.465 millions	États-Unis.	1.111 millions.
Russie. . .	1.457 —	Italie. . . .	411 —
France . . .	1.097 —	Japon . . . .	633 —
Allemagne	1.343 —		

Il en résulte qu'en dix ans les charges militaires de ces sept nations se sont élevées au chiffre *global* de 7 milliards 516 millions, dépassant de 3 milliards (ou 40 p. 100) le chiffre de 1897. L'augmentation a donc été de 6 francs par tête d'habitant.

PAR TOUS.

---

## Les Livres qui font penser

---

**Éducation Obligatoire**, par PAUL LECONTE (*Imprimerie Française*, L. Dagon, 123, rue Montmartre). — M. Paul Leconte, notre distingué confrère du *Petit Journal*, a fait vers la fin de l'année dernière, à l'Association Philotechnique de Colombes, une conférence dont le titre : *l'Éducation obligatoire* a la valeur d'un programme. Cette conférence, que nous nous félicitons d'avoir lue, est très remarquable dans sa brièveté. L'auteur y a démontré fort éloquemment, avec autant d'esprit que de cœur, l'absurdité de la nouvelle doctrine tendant à donner de l'instruction aux enfants sans y joindre l'éducation ou plutôt sans la faire primer par l'éducation, et comment cette véritable folie sociale a eu depuis quelques années d'effroyables conséquences attestées par la statistique criminelle.

« Puisqu'il est bien clair, dit-il, que le fait de savoir lire, écrire, compter, d'avoir recueilli quelques notions



d'histoire, de géographie, de comptabilité ne constitue pas une garantie de moralité, il faut, non pas regretter l'instruction donnée à tant de frais, mais la compléter, en l'équilibrant, en lui adjoignant un élément actif de moralisation directe qui ne peut être que l'éducation intégrale de l'enfant positivement et méthodiquement organisée. Il faut que l'éducation devienne une branche importante, active et distincte de l'enseignement, aussi importante, dans l'ensemble des études, que l'instruction proprement dite, comportant des récompenses enviées, et des sanctions sérieuses, au premier rang desquelles je n'hésiterais pas à placer la création d'un certificat spécial parallèle au certificat d'études. »

Et plus loin : « Nous souffrons d'une poussée de matérialisme brutal qui produit en haut l'arriviste et en bas l'apache. Le certificat d'éducation ne nous débarrassera, bien entendu, ni de l'apachisme, ni de l'arrivisme, mais il posera un jalon heureux ; il donnera une indication précieuse ; il proclamera que la puissance publique met la question morale au premier plan. »

Et après avoir remarqué très justement qu'autrefois les maîtres et les maîtresses d'école, beaucoup moins instruits qu'ils ne le sont aujourd'hui, formaient cependant des générations moralement très supérieures à celles de notre temps, précisément parce qu'ils se préoccupaient d'éduquer, parce qu'ils enseignaient le respect, l'obéissance, la probité, la simplicité, le dévouement et l'abnégation, il adjure en termes très nobles le gouvernement de la République de se raviser au plus tôt, s'il veut sauver la France du naufrage imminent dans lequel elle sombrerait sans la restauration d'un principe éducateur indispensable à toute bonne évolution sociale.

Ce qu'il ne dit pas, et ce que nous ajoutons, c'est qu'il faudrait commencer par changer tous les programmes et tous les livres scolaires actuels qui, sous prétexte de combattre le catholicisme, aboutissent manifestement à la démoralisation du peuple français.

EDMOND THIAUDIÈRE.

**L'Esprit de la Réforme**, par FRANK PUAUX (*la Revue Chrétienne*, 11, av. de l'Observatoire). — Protestant,



M. Frank Puaux ne veut pas « laisser dire impunément que nos croyances religieuses nous rendent étrangers aux traditions nationales et autorisent à douter de notre attachement à notre patrie ». On aime cette ardeur, qui est déjà une justification.

Il en est de la Réforme, — qui fut une Révolution religieuse, — comme de la Révolution, — qui fut une Réforme politique. Ce furent des crises nécessaires. Mais passées à l'état chronique, elles contribuèrent à dissoudre, l'une l'esprit religieux, l'autre l'esprit social. M. Frank Puaux l'indique bien quand il écrit : « Il y a eu, et il y aura toujours des esprits fermes et droits qui ne délègueront jamais leurs pouvoirs dans une affaire aussi grave que celle de leurs croyances, et n'estimeront les posséder que lorsqu'ils les auront conquises. » Ces esprits peuvent rester fermes et droits durant une génération et par miracle ne pas trop errer ; mais ce ne sont plus des esprits religieux.

La Réforme, ce n'est pas dans Luther et Calvin, dans ce qu'elle a été alors et dans ce que ses promoteurs ont souhaité qu'elle devint, que nous avons à la considérer ; mais dans ses conséquences sociales.

« Français de race, dit l'auteur, attaché à notre patrie par des liens que rien ne pourra briser... », oui, certes ; mais « comme nos ancêtres, les huguenots, nous n'entendons recevoir de personne nos croyances, et, entre notre Dieu et notre conscience, nous n'admettons qu'un seul et unique médiateur, non le pape, mais le Christ, fils de Dieu », et c'est précisément de cette anarchie, d'origine protestante, que meurt la patrie française.

M. Frank Puaux nous dit encore que nous devons au protestantisme « la liberté de conscience ». Fâcheuse acquisition, si ce n'est que la liberté de divaguer. Par contre, l'individualisme — issu de la Réforme et de la Révolution — a dissous toutes les libertés sociales réelles qui sont des forces.

Nous lui devons aussi, paraît-il, les « droits de l'homme », les « libertés politiques ». Ces acquisitions de maladies sont non moins fâcheuses. Elles rendent impossible la reconstitution des forces organiques qui, seules, assurent les libertés positives.



L'auteur parle de la séparation des pouvoirs temporel et spirituel. Il oublie que c'est l'Église catholique qui a accompli au moyen âge ce progrès considérable, et en établissant sur l'ordre, c'est-à-dire sur l'organisation du pouvoir spirituel. Où est le pouvoir spirituel de la Réforme ? On ne peut pas soutenir qu'elle sépare les pouvoirs, puisqu'elle tend à supprimer tout pouvoir, et d'abord par la confusion, qui est une tendance à la théocratie.

« Le catholique ne doit pas rechercher, par lui-même, dit l'auteur, la vérité religieuse, cette vérité étant formulée définitivement par le pape ; mais, par une corrélation logique, il ne peut poursuivre des études scientifiques que dans la mesure où ses recherches ne contredisent pas les définitions dogmatiques de l'Église, car s'il ne se soumettait pas au magistère infallible, il serait sous une menace d'anathème. » C'est là le caractère positif essentiel de toute religion. Oui, les recherches scientifiques elles-mêmes doivent être réglées par une autorité spirituelle, qui les rapporte à une fin d'Humanité. Et cela n'importe pas moins à la science même qu'à la société dont elle n'est qu'une fonction. L'homme ne peut rien savoir en dehors de l'Humanité. C'est la gloire de l'Église catholique de l'en avoir instruit. La science n'est pas au-dessus de l'Humanité, ou de Dieu, et la conscience n'est pas au-dessus de la société. Le fou a des idées ; mais ses idées, pour logiques, irréfutables qu'elles soient parfois, se heurtent aux dogmes du bon sens. L'assassin a aussi une conscience ; nous acceptons encore à peu près unanimement qu'une conscience d'assassin doit être « opprimée » au nom des dogmes moraux.

« Le conflit entre l'Église catholique et la science restera donc irréductible », conclut M. Frank Puaux. Mais non. La folie occidentale ne saurait durer. La France, notamment, guérira. Tout s'ordonnera. Le savant catholique ne placera plus sa science au-dessus de Dieu, ni le positiviste au-dessus de l'Humanité. Et comme « la soumission est la base du perfectionnement », ce sera pour le plus grand progrès de la véritable science. Il y aura seulement un peu moins de charlatans. Il n'y a conflit irréductible que dans le désordre anarchique.



**Aphorismes de politique sociale**, par le marquis de la TOUR-DU-PIN LA CHARCE, 1 franc (Nouvelle Librairie nationale, 85, rue de Rennes). — Petit livre tout en substance. Il définit les principales conditions de l'ordre, et à peu près comme Auguste Comte. Royaliste, l'auteur l'est avec discrétion; et il est Français, d'abord. Quant à Dieu, on l'accorde fort bien avec l'Humanité. Et c'est pourquoi, avec ce catholique, un positiviste peut admettre que « toute puissance vient de Dieu ».

Ce n'est pas la théocratie, c'en est même le contraire. « La théocratie, dit fort bien l'auteur, est la forme de gouvernement qui repose sur la confusion de la société religieuse et de la société civile. Cette confusion est plus ou moins marquée dans les sectes chrétiennes dissidentes, pour ne pas parler du mahométisme et des religions de l'Inde; mais elle est repoussée par la doctrine catholique. » Le césarisme, par exemple, tend toujours à la théocratie. Notre ignoble anticléricalisme parlementaire non moins. Ne vise-t-il point à absorber tout le spirituel dans le temporel? L'athéocratie actuelle a tous les caractères de la théocratie et aggravés. C'est la pire théocratie.

Pour le parlementarisme, « c'est la confusion organisée en vue de l'irresponsabilité générale et l'instabilité politique prise pour base de la stabilité du régime. »

C'est que l'ordre social repose sur l'association. Le syndicalisme est donc la promesse rassurante de saine réaction contre l'individualisme révolutionnaire. « Instrument des luttes de classes lorsqu'il naît dans une période d'antagonisme, dit M. de la Tour-du-Pin La Charce, il prépare néanmoins une réorganisation professionnelle en faisant naître et cultivant l'esprit de solidarité. Tel qu'il apparaît, le syndicalisme est l'instrument de transition indiqué pour faire passer le monde du travail de l'état chaotique à l'état organique, au régime corporatif... Tel que, et dès aujourd'hui, le syndicalisme a fait toucher le néant des soi-disant bienfaits du libéralisme et son impuissance à procurer la paix sociale; il nous prépare ainsi l'ère peut-être difficile, mais nécessaire, d'une réfection sociale et politique, et fait apercevoir qu'elle ne peut être l'œuvre d'un peuple en dissolution, mais celle d'un Prince assez



libre lui-même pour pouvoir restaurer les libertés publiques. »

**Études révolutionnaires**, par JAMES GUILLAUME, 3 fr. 50 (Stock., éd., 155, rue Saint-Honoré). — Dans cette deuxième série de ses *Études révolutionnaires*, M. James Guillaume nous présente d'intéressants documents sur le chevalier Pawlet et l'école des orphelins militaires, la liberté des cultes et le Comité de l'instruction publique en l'an II, le personnel du Comité de Salut public et du Comité de Sûreté générale, Grégoire et le vandalisme, Pestalozzi, citoyen français.

M. James Guillaume reproduit en entier le fameux rapport de Grégoire sur le Vandalisme. Il en relève quelques inexactitudes ; mais le témoignage n'en restera pas moins écrasant pour la barbarie révolutionnaire. C'est à l'éloge de M. James Guillaume que l'historien l'emporte sur l'apologiste.

**Morale scientifique et morale évangélique devant la sociologie**, par le docteur GRASSET, 0 fr. 60 (Bloud, édit., 7, place Saint-Sulpice). — En relevant comme il convient les divagations d'un Albert Bayet et de quelques autres pédantocrates, M. le docteur Grasset croit pourfendre le positivisme. La morale positive n'est pas ce qu'il nomme la « morale scientifique ». Le positivisme est une religion. Sa morale est religieuse. S'il daignait approcher un peu plus d'Auguste Comte lui-même, et non de ses caricatures universitaires, M. le docteur Grasset verrait avec quelle force l'immortel penseur établit que la morale ne peut être que religieuse et que ce qui est contre toute religion est nécessairement contre la morale. Le fondateur du positivisme eût été beaucoup plus sévère que n'importe quel catholique — et j'ose dire avec de meilleures raisons — pour les corrupteurs, pour les abêtisseurs, et surtout pour ceux-là qui se targuent de positivisme.

M. le docteur Grasset se donne donc beau jeu en comparant la morale de l'Évangile à la « morale scientifique », qui n'est ni de la morale, ni de la science, encore moins du positivisme, sous ces trois points de vue :



« 1° La morale scientifique est incapable et n'a pas la prétention de donner les idées d'*obligation* et de *devoir* qui sont à la base de la morale de l'Évangile ;

« 2° La morale scientifique est incapable et n'a pas la prétention de tenir compte de l'*intention* dans les actes et ne peut admettre la *responsabilité*, tandis que la morale de l'Évangile fait tout le contraire ;

« 3° Enfin la morale scientifique ne peut donner comme but à nos actes que l'*intérêt* de l'individu ou de l'espèce, elle conclut à la *lutte* pour la vie et ne peut aboutir qu'à cette formule d'Eugène Fournière : *Utilisons-nous les uns les autres*. La morale de l'Évangile, au contraire, donne comme but à nos actes l'abnégation, l'humilité, le *sacrifice*, la paix sociale et l'*assistance* au prochain, avec cette formule comme conclusion : *Aimez-vous les uns les autres* ».

Eh bien ! à ces trois points de vue, la vraie morale positive n'est pas moins pure que la morale de l'Évangile :

1° Le positivisme proclame que nous n'avons qu'un droit, celui de faire tout notre devoir, en toutes circonstances ;

2° Il donne à la responsabilité une efficacité bien plus grande par sa formule : *Vivre au grand jour* ;

3° Enfin, il prescrit plus encore que de s'aimer les uns les autres : *Vivre pour autrui*.

Devons-nous comparer la valeur sociale de ces deux morales ? A quoi bon ? La morale de l'Évangile vaut mieux pour l'esprit théologique, la morale positive pour l'esprit positif. C'est l'abominable entreprise de démoralisation dirigée par l'Université que nous avons à dénoncer et à traquer. Et les vrais positivistes ne mettront pas moins d'ardeur que les catholiques à poursuivre cette tâche de salut national.

**Enquête périgourdine sur la Monarchie**, par HENRY CELLERIER, o fr. 60 (Nouvelle librairie nationale, 85, rue de Rennes). — A quelques notabilités politiques et sociales de sa région, le Périgord, l'auteur a posé la question de Charles Maurras : « Oui ou non, l'institution de la Monarchie héréditaire et traditionnelle, antiparlementaire et dé-



centralisée, est-elle de salut public ? » Les réponses sont ce qu'on en pouvait attendre. On ne résout pas la principale question politique en quelques phrases. Ce sont les commentaires, on l'entend bien, qui valent surtout.

En présence de la décomposition parlementaire, M. Henry Cellerier a beau jeu, et il est sûr de son fait quand il demande, par exemple, à voir dix personnes dans Périgueux qui soient résolues à se faire tuer pour la République parlementaire. Il n'y en a certainement pas dix dans toute la France, si l'on exclut de la consultation les asiles d'aliénés et les maisons centrales. Mais, parmi les tenants du régime, il n'y en a pas dix, non plus, qui soient capables de renoncer aux profits, aux faveurs, ou seulement aux espérances des profits et des faveurs, pour le « salut public ». Ce n'est pas sur ceux qui sont disposés à mourir pour elle que la République parlementaire s'appuie, c'est sur ceux qui en vivent. Et ceux-là croissent avec un budget croissant, avec une ploutocratie que ne contient plus aucune puissance sociale, et ils défendront rageusement leurs bénéfices. Ce n'est pas un « coup » qui les peut surprendre. Le régime durera donc jusqu'à la banqueroute, jusqu'à l'écroulement de tout, si de véritables forces sociales ne surgissent point pour déterminer une salutaire réaction. Mais où sont ceux qui se préoccupent de reconstituer les forces sociales ?

C'est fort bien de nous rappeler les principes de la politique positive, « les immuables conditions de l'être et de la vie ». Mais M. Henry Cellerier et ses amis de *l'Action française* devraient s'y tenir et ne pas oublier que les principes importent plus que le prince. On voit trop qu'ils sont incapables de sacrifier celui-ci à ceux-là. Ce ne sont encore que des partisans.

G. DEHERME.

---

*Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.*

---



**Bernard GRASSET, Éditeur**  
**7, rue Corneille, 7. — PARIS**

---

**DERNIÈRES PUBLICATIONS :**

- PIERRE DE BOUCHAUD**  
**Périodes historiques de Bologne** (Ouvrage illustré de  
9 gravures) . . . . . **3.50**
- 
- ÉMILE BAUMANN**  
**L'Immolé**, roman, 3<sup>e</sup> édition. Vol. in-18 . . . . . **3.50**
- 
- LÉON LAFAGE**  
**La Chèvre de Pescadoire**, 3<sup>e</sup> édition. Vol. in-18 . . . **3.50**
- 
- JEAN GIRAUDOUX**  
**Provinciales**, Vol. in-18. . . . . **3.50**
- 
- GILBERT DE VOISINS**  
**Les Moments perdus de John Shag**, Vol. in-18. . . **3.50**
- 
- MAURICE MAGRE**  
**Conseils à un jeune homme**, Vol. in-18 . . . . . **2 »**
- 
- DIDIER DE ROULX**  
**Roosje**, roman. Vol. in 18 . . . . . **3.50**
- 
- J. GRASSET**  
PROFESSEUR DE CLINIQUE MÉDICALE A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER  
**La Responsabilité des Criminels**, Vol. in-18. . . **3.50**
- 
- GEORGES DEHERME**  
**La Démocratie vivante**, Vol. grand in-8° . . . . . **4.50**
- 
- HENRI MAZEI.**  
**Pour causer de tout**, Vol. in-18 . . . . . **3.50**



**BLOUD & C<sup>ie</sup> ÉDITEURS**

7, Place Saint-Sulpice, PARIS.

---

VIENT DE PARAÎTRE

*Études de Morale et de Sociologie*

LA

# CRISE SOCIALE

PAR

**Georges DEHERME**

---

Un volume in-16 de 375 pages

Prix . . . . . **3 fr. 50**

---

TOURS. — IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C<sup>ie</sup>.